



SAISON 2024 / 2025

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE FFTT

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance SEXE : M F

Pays et ville de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Profession/employeur (facultatif) :

Téléphone 1 : Téléphone 2

Email (Ecrire en LETTRES CAPITALES SVP) :

Licencié.e en 2023/2024 : OUI NON

Si **oui**, nom du club **autre** que NANTES Tennis de Table :

Si **non**, Avez-vous déjà été licencié dans le passé ? OUI NON Nom du Club :

Je m'Inscris en :

- COMPETITION FFTT : Tarif Licence + Cotisation 220,00 €
- LOISIR FFTT : Tarif Licence + Cotisation 180,00 €
- EXTERNE FFTT (je suis licencié dans un autre club FFTT) : Tarif 100,00 €

En m'inscrivant à NANTES Tennis de Table, je bénéficie de l'accès illimité à la salle dans les créneaux du club

Attention : A compter de cette saison, les maillots ne sont plus commandables à l'inscription mais sur la boutique du club <https://nantestt.fr/boutique/>
A compter de cette saison, la participation au critérium fédéral FFTT (option payante) sera à faire séparément

Total à régler à l'ordre du NANTES Tennis de Table : € par virement sur compte
Crédit Mutuel REZE St-Paul : IBAN : FR76 10278361530001218240169 BIC : CMCI FR 2A

Pour valider votre licence, vous devez cocher positivement les cases suivantes :

- Je fournis le **certificat médical OBLIGATOIRE** au moment de l'inscription ou le **questionnaire de santé** exigé par les règlements fédéraux (certificat médical valable 3 ans si je n'ai pas arrêté ou changé de club)
- J'ai pris connaissance des conditions d'assurance de la Fédération Française de Tennis de Table (FFT)
- J'autorise **NANTES Tennis de Table** à diffuser des photos me concernant prises dans le cadre de l'activité du club et pour la communication du club.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de **NANTES Tennis de Table** et je m'engage à le respecter.

Participation à la vie associative et aux événements organisés par NANTES Tennis de Table : La vie associative repose sur l'engagement de personnes qui partagent le sens d'un projet, adhèrent à ses valeurs et ses objectifs et agissent ensemble pour le mettre en œuvre et le développer "dans un but autre que de partager des bénéfices". C'est le fondement du "contrat d'association" que la loi du 1^{er} juillet 1901 instaure comme une liberté. Les bénévoles restent au cœur de la vie des associations, ils ont sa légitimité (morale, sociale, fiscale...) pour une gestion "désintéressée". Au cours de la saison 2024/2025 nous allons vous solliciter pour assurer des organisations de compétitions, des rencontres, des tournois, la gestion des jeunes, le coaching... **Le niveau de participation souhaité est d'environ 3 heures sur la saison, en une ou plusieurs fois.**

Nantes, le :

Nom & Signature